UIT-T

SECTEUR DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT

T.37
Amendement 3
(11/2002)

SÉRIE T: TERMINAUX DES SERVICES TÉLÉMATIQUES

Procédures pour le transfert de données de télécopie en mode différé sur le réseau Internet **Amendement 3**

Recommandation UIT-T T.37 (1998) - Amendement 3

Recommandation UIT-T T.37

Procédures pour le transfert de données de télécopie en mode différé sur le réseau Internet

Amendement 3

Résumé

Deux types de contenu MIME, "image/tiff" et "image/tiff-fx" sont introduits dans la Rec. UIT-T T.37, et l'Appendice III de celle-ci mentionne le guide à l'usage des responsables de l'implémentation, Document RFC 3249. Ces modifications augmentent l'interopérabilité des différentes implémentations T.37.

Source

L'Amendement 3 de la Recommandation T.37 de l'UIT-T, élaboré par la Commission d'études 16 (2001-2004) de l'UIT-T, a été approuvé le 29 novembre 2002 selon la procédure définie dans la Résolution 1 de l'AMNT.

AVANT-PROPOS

L'UIT (Union internationale des télécommunications) est une institution spécialisée des Nations Unies dans le domaine des télécommunications. L'UIT-T (Secteur de la normalisation des télécommunications) est un organe permanent de l'UIT. Il est chargé de l'étude des questions techniques, d'exploitation et de tarification, et émet à ce sujet des Recommandations en vue de la normalisation des télécommunications à l'échelle mondiale.

L'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT), qui se réunit tous les quatre ans, détermine les thèmes d'étude à traiter par les Commissions d'études de l'UIT-T, lesquelles élaborent en retour des Recommandations sur ces thèmes.

L'approbation des Recommandations par les Membres de l'UIT-T s'effectue selon la procédure définie dans la Résolution 1 de l'AMNT.

Dans certains secteurs des technologies de l'information qui correspondent à la sphère de compétence de l'UIT-T, les normes nécessaires se préparent en collaboration avec l'ISO et la CEI.

NOTE

Dans la présente Recommandation, l'expression "Administration" est utilisée pour désigner de façon abrégée aussi bien une administration de télécommunications qu'une exploitation reconnue.

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'UIT attire l'attention sur la possibilité que l'application ou la mise en œuvre de la présente Recommandation puisse donner lieu à l'utilisation d'un droit de propriété intellectuelle. L'UIT ne prend pas position en ce qui concerne l'existence, la validité ou l'applicabilité des droits de propriété intellectuelle, qu'ils soient revendiqués par un Membre de l'UIT ou par une tierce partie étrangère à la procédure d'élaboration des Recommandations.

A la date d'approbation de la présente Recommandation, l'UIT avait été avisée de l'existence d'une propriété intellectuelle protégée par des brevets à acquérir pour mettre en œuvre la présente Recommandation. Toutefois, comme il ne s'agit peut-être pas de renseignements les plus récents, il est vivement recommandé aux responsables de la mise en œuvre de consulter la base de données des brevets du TSB.

© UIT 2003

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, par quelque procédé que ce soit, sans l'accord écrit préalable de l'UIT.

Recommandation UIT-T T.37

Procédures pour le transfert de données de télécopie en mode différé sur le réseau Internet

Amendement 3

1) Page i

Ajouter le tableau récapitulatif des versions de la Recommandation:

Historique

	Version
T.37	1.0
T.37 Amendement 1	1.1
T.37 Amendement 2	1.2
T.37 Amendement 3	1.3

2) Paragraphe 3

Ajouter les références suivantes:

- RFC 3249, Implementers Guide for Facsimile Using Internet Mail.
- RFC 3250, Tag Image File Format Fax eXtended (TIFF-FX) image/tiff-fx MIME Sub-type Registration.
- RFC 3302, Tag Image File Format (TIFF) image/tiff MIME Sub-type Registration.

3) Paragraphe 6.3

Ajouter le nouveau paragraphe suivant:

6.3 Types de contenu MIME "image/tiff" et "image/tiff-fx"

Le type de contenu "image/tiff" ne doit être utilisé que pour le codage d'images noir/blanc au moyen du profil S ou F du format TIFF-FX. Le type de contenu "image/tiff-fx" ne doit être utilisé que pour le codage de données d'images noir/blanc ou couleur au moyen du profil J, C, L ou M du format TIFF-FX.

Certaines implémentations existantes conformes à la version 1.2 et à des versions précédentes de la Rec. UIT-T T.37 utilisent éventuellement le type de contenu "image/tiff" lorsque les données image sont codées au moyen du profil J, C, L ou M du format TIFF-FX.

4) Appendice III

Ajouter la phrase suivante sous la figure:

Le guide à l'usage des responsables de l'implémentation est publié en tant que Document RFC 3249.

SÉRIES DES RECOMMANDATIONS UIT-T

Série A	Organisation du travail de l'UIT-T
Série B	Moyens d'expression: définitions, symboles, classification
Série C	Statistiques générales des télécommunications
Série D	Principes généraux de tarification
Série E	Exploitation générale du réseau, service téléphonique, exploitation des services et facteurs humains
Série F	Services de télécommunication non téléphoniques
Série G	Systèmes et supports de transmission, systèmes et réseaux numériques
Série H	Systèmes audiovisuels et multimédias
Série I	Réseau numérique à intégration de services
Série J	Réseaux câblés et transmission des signaux radiophoniques, télévisuels et autres signaux multimédias
Série K	Protection contre les perturbations
Série L	Construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures
Série M	RGT et maintenance des réseaux: systèmes de transmission, circuits téléphoniques, télégraphie, télécopie et circuits loués internationaux
Série N	Maintenance: circuits internationaux de transmission radiophonique et télévisuelle
Série O	Spécifications des appareils de mesure
Série P	Qualité de transmission téléphonique, installations téléphoniques et réseaux locaux
Série Q	Commutation et signalisation
Série R	Transmission télégraphique
Série S	Equipements terminaux de télégraphie
Série T	Terminaux des services télématiques
Série U	Commutation télégraphique
Série V	Communications de données sur le réseau téléphonique
Série X	Réseaux de données et communication entre systèmes ouverts
Série Y	Infrastructure mondiale de l'information et protocole Internet
Série Z	Langages et aspects généraux logiciels des systèmes de télécommunication